

MERCREDI – MAI / JUIN / JUILLET 2025

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs* des mercredis - CHEVILLY -



10.10 - www.cigalesetgriid	ons.com	Nom du res	ponsal	ole légal :						
^{er} enfant :	Nom			Prénor	n :		ا	Né(e) le	:	
^{ème} enfant : Nom				Prénom :			Né(e) le :			
g ^{ème} enfant : Nom				Prénom :			Né(e) le :			
l° allocataire	e CAF : [ENT le justificat	f de vot	re QF CAF : Le QI	(7 chi de référence	iffres + 1 pour l'ai	lettre) nnée 2025 es	QF :	 3 Janvier 2025)	
				24/ 2025 une fio Imprimé dispo		-			ui [] non [] es et Grillons)	
					2025					
		Cochez les cases corr ercredi		spondantes aux a	14	ites et in	21	noraires) 28	3	
	Heure			h	h	h	h	<u></u> b		
	L	e matin			Journée]	
	Journ	ée complète			complète]	
	Heure de			h	h		h	h		
					illet 2025					
(Cochez les cases de Mercredi 04		es corre	spondantes aux a		cueils souhaités et in		noraires) 5	02/07		
Heure d'arrivée		h.		h	h		h		h	
Le matin				П	Journée		Г	<u>'</u>]		
lournás					comp	lète		7		
	Journée complète Heure de départ			h	h	h		<u></u>	h	
Q	F	Taux d'effort	Та	rif Obtenu	Nbre de jo	ours	Nbre d'e	nfant	Montant du paiement à joindre	
		X 1,5 %	 Maxi le	3,915 € matin : 15,00 € journée : 18,00 €						
<										
O Par chèq	jue (à l'ordre			préciser au dos de	votre chèque n	om et pre	énom de	I	_e	
l'enfant ainsi que le lieu d'accueil) O Par chèque ANCV ou CESU préfinancés papier uniquement									Signature :	
O Par chèo	aue ANCV	ou CESU préfir						- 1		
O Par chèc			1011000	papior amquomo						

Tél: 02.38.42.15.15

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à accueil@cigalesetgrillons.com.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

^{*} Cette action est soutenue financièrement par la Caisse d'Allocation Familiale du Loiret

Gigales et Grillons 18 Boulevard Aristide Briand 45000 Orféans

MERCREDI

Fonctionnement de l'ALSH des mercredis - CHEVILLY -



Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 13 ans demeurant sur la commune de Chevilly.

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription à l'ALSH est possible sur présentation d'un certificat de scolarité

Pour les personnes ne résidant pas sur la commune, merci de vous adresser directement à l'association « Cigales et Grillons ».

Lieux:

Accueil de Loisirs - Tél : 02.38.80.11.14 8 rue du Stade 45520 CHEVILLY

Jours et Horaires d'accueil :

L'Accueil de Loisirs est ouvert les mercredis toute la journée en période scolaire (sauf si mercredi férié).

En journée complète : De 09h00 à 17h00 avec une possibilité de garderie de 07h15 à 09h00 et de 17h00 à 18h30.

Le matin : De 09h00 à 13h00 avec une possibilité de garderie de 07h15 à 09h00 et de 13h00 à 13h30

En cas de retard après 18h30 une pénalité de 10 € par enfant et par retard sera facturée.

Restauration:

Le déjeuner est inclus et un goûter sera distribué aux enfants en fin d'après-midi.

Conditions d'inscription et modalités de règlement :

- * Les inscriptions peuvent se faire auprès de « Cigales et Grillons », de la direction de l'accueil de Loisirs ou sur l'accueil péri scolaire. Une fois effectuées les inscriptions ne pourront plus être modifiées.
- Les dossiers d'inscriptions peuvent également être téléchargés sur notre site Internet www.cigalesetgrillons.com.
- * La date limite d'inscription est fixée au dernier mercredi du mois pour le mois suivant. Toute inscription arrivant après cette date se fera sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement. Aucun enfant non inscrit au préalable ne devra être déposé sur l'Accueil de Loisirs.
- * En cas de retard répétés après 18h30, malgré les pénalités, Cigales et Grillons notifiera alors l'exclusion de l'enfant, considérant que les dispositifs de la commune ne constituent pas le mode de garde approprié à l'enfant
- * Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.
- * Les inscriptions peuvent se faire à la journée complète ou seulement le matin.

Les tarifs : (le coût est déterminé selon votre QF et un taux d'effort)

TARIF 2025	Taux d'effort	Plafond minimum	Plafond maximum			
Mercredi matin	1,5 %	3,915 €	15,00 €			
Mercredi journée	1,5 %	3,915€	18,00 €			
Pénalité de retard après 18h30	10 € par retard et par enfant					
Tarif Unique habitant Hors Commune						

Attention en cas de non présentation des justificatifs nécessaires à l'établissement du QF (période de référence Janvier 2025), le tarif appliqué sera le tarif maximum.

Paiement:

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre à la direction de l'accueil de Loisirs ou au bureau de l'association « Cigales et Grillons ». Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

Mode de règlement possible et facilité de paiement :

- O Par chèques (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos du chèque nom et prénom de l'enfant)
- O Par carte bancaire
- O Par chèques Vacances ANCV
- O Par TICKETS CESU papier uniquement

Vous avez la possibilité de joindre plusieurs chèques (1 pour chaque mois) et nous demander un encaissement le mois échu.

En cas de difficultés financières le CCAS de la commune est à votre disposition pour étudier toute situation particulière

Annulation ou modification:

Tél: 02.38.42.15.15

- * Pour raisons médicales : les journées d'absences donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes (absence sur la journée entière + présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs).
- * Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.
- * En cas d'annulation due à des évènements à caractère exceptionnels (grève, attentats, conditions climatiques, interdiction d'ouverture), l'association Cigales et Grillons se réserve le droit de retenir une somme forfaitaire par enfant.

Cigales et Grillons - 18 Bd Aristide Briand - 45000 ORLEANS